

Rapport d'Activité₂₀₀₂

LE RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



Edito	3
Evolution des actions	4
Les petites phrases du 17 décembre 2002	5
Les chiffres clés	6
Actions interrégionales	7
La Villette	8
Besoins des entreprises	8
Communication	9
Annuaire de compétences	10
Métiers	10
Fiscalité	10
Initiatives régionales	11
Echanges interrégionaux	12
Echanges inter-organismes	12
Recherche de compétences	13
Prospection-suivi	13
Activités du RDT	15
Visites et fiches de visites	16
Formation	18
Prestations technologiques	19
Autres outils d'intervention	26
Partenariats	27
Régions	28
Artisanat	29
Autres maillages	29
Outre-mer et international	29
Inpi	30
Cohérence nationale	31
Organigramme	33
Liste des animateurs	34

E d i to

Réseaux n.m. XIIIe, resel "filet" XIIe, lat. retiolus dimin. de retis : ensemble de personnes qui sont en liaison en vue d'une action.

L'organisation réseau du RDT est bien établie en vue d'une action, à savoir accompagner le développement technologique des petites entreprises et en particulier de celles qui ont besoin d'établir le contact avec ceux qui pourraient l'aider dans les étapes de ce développement.

C'est un ensemble de personnes, et non pas seulement d'organismes. La nuance est importante, surtout lorsque l'on désire établir une relation avec des chefs d'entreprises qui raisonnent eux aussi en termes de relation et de confiance avec des hommes et des femmes.

Ce lien entre les membres du réseau nécessite de leur part une volonté quotidienne pour maintenir ces liaisons, au-delà de la pression habituelle du travail. Cette relation volontaire n'est pas une structure supplémentaire, mais une façon de travailler qui privilégie le "circuit court", le "gagnant-gagnant" et le service rendu de manière rapide et concrète.

Voilà ce qui est vécu par les 1 759 membres, prospecteurs et associés, des réseaux régionaux.

Voilà ce qu'ils ont voulu montrer et fêter au cours de la journée du 17 décembre, à la Cité des Sciences et de l'Industrie à la Villette, une première pour une réunion nationale consacrée uniquement au RDT.

Cette initiative et cette action, l'Anvar est fière de l'accompagner depuis sa création et d'y consacrer l'énergie, le temps, l'impulsion et les moyens qui lui permettront de continuer d'innover dans ses méthodes au bénéfice des entreprises.

Michel Guilbaud
Directeur Général Adjoint de l'Anvar

Evolution des actions

L'année 2001 s'est terminée par la réunion des partenaires régionaux du Réseau de Développement Technologique et en particulier les Conseils régionaux et les organismes au service du développement technologique des entreprises. Cette manifestation, dans le cadre de l'Université Technologique de Troyes, avait permis de mieux faire connaître aux partenaires la diversité et l'originalité du dispositif RDT.

Le succès de cette manifestation a conduit les réseaux à faire partager leur richesse aux membres des RDT et la faire reconnaître nationalement. Cela a été une des orientations majeures de l'année 2002 avec la préparation de la manifestation nationale du 17 décembre à la Villette. Ils ont répondu favorablement puisque près de 90 % provenaient des réseaux régionaux. Plusieurs dizaines de chefs d'entreprises ont participé également à cette rencontre en donnant le point de vue des utilisateurs : toujours pertinent, même si cela a pu bousculer quelques ordonnances. Le travail occasionné par cette préparation et la mobilisation des énergies pour faire venir les membres à la Villette a concerné la plupart des animateurs, la Cellule nationale et le Comité de suivi.

Il n'a toutefois pas empêché les thèmes abordés les années précédentes d'avancer. En particulier le thème Communication a été fortement influencé par l'événement du 17 décembre avec la production d'un nouveau catalogue d'exemples et la mise en route de nouvelles versions d'outils de communication. Après deux années consacrées à l'affirmation de l'identité nationale, un recentrage régional est souhaitable.

L'enquête " Besoins des entreprises " s'oriente vers un partage de données au niveau régional, avec une expérimentation dans neuf régions avec les délégations régionales de l'Anvar. Cette évolution s'accompagne d'une réflexion sur les objectifs stratégiques de l'enquête et du partage.

L'annuaire de compétences est un projet réalisé pendant l'année 2002 et, sa conception finie, il devrait être mis en ligne au début de l'année 2003.

La réflexion sur le " métier des animateurs " a aussi abouti, après plusieurs séances de travail, réunissant animateurs et membres du Comité de suivi, à valider un référentiel métier. Ce document permettra la mise en place de critères d'évaluation clairs.

Enfin, les relations avec la Direction de la Législation Fiscale ont permis de faire évoluer la fiscalité des réseaux de façon favorable.

Ces actions d'ensemble ont été présentées et approuvées lors de la seconde réunion du Conseil national des RDT qui s'est tenue le 29 mai au ministère de la Recherche et des Nouvelles Technologies. Elles sont venues conforter l'ensemble des initiatives régionales et l'activité du RDT au travers des 21 réseaux régionaux. Elles continuent à se développer au service du développement technologique des Pme.

Les petites phrases du 17 décembre 2002

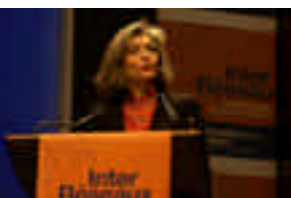
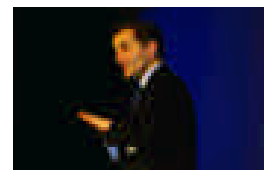


" Pour que le soufflé ne retombe pas, il faut que ceux qui étaient là disent aux autres : si vous saviez..."
Ph. Chican, Président du Conseil national des RDT

" L'Anvar est en partie à l'origine du RDT et entend bien continuer à s'y investir en liaison avec les Conseils régionaux" Ph. Jurgensen, Président Directeur Général de l'Anvar

- Etre en réseau c'est voir plutôt que les autres, J. Chaize.
- Le quotidien de l'amélioration du procédé, du produit, l'analyse de la valeur tout ça est aussi de l'innovation et vous avez là un boulot fabuleux à faire, parce que pour cela il faut des compétences connectées en réseaux, Th. Durand
- Pour soutenir les Pme et les jeunes entreprises dans leur effort de recherche et de croissance, les RDT jouent un rôle concret et essentiel sur le terrain, C. Haigneré, discours d'ouverture.
- Le " joueur " dans le réseautage canadien c'est parce que ça nous fait penser à l'esprit d'équipe, saynète.
- Le carburant du réseau c'est l'information, J. Chaize.
- Pour vous le travail en réseau c'est échanger, 84 % des réponses et 91 % des membres.
- Beaucoup de gens ne peuvent imaginer que l'information ne passe pas par eux, J. Chaize.
- La peur la plus répandue vis à vis d'une organisation en réseau est la perte de pouvoir, 80 % des réponses et 74 % des membres.
- L'innovation technologique... c'est aussi la réalité des petites entreprises qui décident, pour se développer et faire face à la concurrence, d'introduire une nouveauté technique dans leur production ou leur procédé... ce n'est pas l'apanage des seules entreprises de haute technologie, C. Béchon au nom de N. Fontaine, discours de clôture.
- L'intérêt du réseau c'est sa proximité, sa multidisciplinarité, A. Dutertre.
- Le travail en réseau, le management des connaissances et des compétences, tous ces aspects deviennent prépondérants au niveau organisationnel, P. Devalan.
- Je suis venu voir si ma mission était en adéquation avec les autres... nous sommes sur la bonne voie, Th. Macé.
- Une image d'expertise technologique au service des Tpe. Ca me rassure quant à mes missions au sein de la Chambre des Métiers, D. Courtade.
- Se retrouver avec d'autres membres qui font le même métier que nous, et faire avancer les RDT régionaux dans la même direction, J. Merlin.

Sept cent cinquante personnes étaient présentes à cette journée dont 90 % venaient des régions. Plus de la moitié étaient des membres prospecteurs, un tiers des représentants d'organismes régionaux ou nationaux et plus de 100 entreprises. C'était aussi des centaines d'heures de préparation, un budget de 150 K€ tenu, y compris les extra de dernière minute.



Les chiffres clés

21	régions
1334	prospecteurs
425	membres associés
26 247	visites caractérisées par des échanges d'informations et des recherches de compétences <i>15095 ont abouti à une fiche de visite</i>

PreStations Technologiques réseau

1 589	PTR réalisées pour un montant de 7,277 M euros <i>Montant moyen d'une PTR 4740 euros</i>
--------------	--

Répartition des PreStations

55,35 %	pour des études techniques
18,03 %	pour les essais
21,47 %	pour des premiers brevets français
5,15 %	pour les études d'information

EntrepriSes

57,90 %	ont moins de 10 personnes
88,61 %	ont moins de 50 personnes

Principaux Secteurs d'activité

15,48 %	Commerce (codes NAF : 50, 51, 52)
13,78 %	IAA (codes NAF : 1, 5, 15, 55)
9,50 %	Services (code NAF : 74)
9,50 %	Mécanique (codes NAF : 27, 28)
6,42 %	Machines-outils (code NAF : 29)
5,16 %	Construction (code NAF : 45)

PreStations interrégionales

28,95 %	des prestations ont été réalisées par un prestataire situé hors de la région d'appartenance de l'entreprise
---------	---

Actions interrégionales

- La Vilette
- Besoins des entreprises
- Communication
- Annuaire de compétences
- Métiers
- Fiscalité

La Villette

L'activité de l'année 2002 a été principalement structurée par la préparation de la manifestation nationale qui s'est déroulée le 17 décembre à la Villette. Organisée en reconnaissance du travail réalisé par les membres depuis la création du RDT, ils ont pu mesurer la diversité des réseaux et l'importance de leur travail en faveur des Pme. Par ailleurs, les partenaires des RDT ainsi que les entreprises étaient également associés à cette journée.

La forte évolution des RDT depuis 1999, année de leur évaluation, et les perspectives en matière de décentralisation annoncées par le gouvernement ont amené les RDT à s'interroger sur le bilan de leurs actions et sur l'adaptation de leurs services dans ce nouveau contexte politique. Les thèmes des conférences ont donc été choisis en conséquence : la prospective en matière de technologie et son utilisation par les prospecteurs d'une part, l'organisation du réseau et son

évolution, d'autre part. Des entreprises ont témoigné lors de tables-rondes de la nécessité de travailler en réseau. Par ailleurs, six entreprises ont reçu les trophées "Esprit réseau" pour la réalisation de leur projet. La reconnaissance de l'importance du réseau dans son rôle d'animation et de mutualisation de l'information a été marquée par les interventions des ministres ayant présidé à sa naissance. Afin de dynamiser cette manifestation, des saynètes illustrant les moments principaux de la vie du prospecteur ont ponctué la journée.

Sept cent cinquante personnes ont participé à cette journée. Leurs réactions, à la sortie de la manifestation, et les témoignages écrits après l'événement ont montré que cette journée avait été une réussite. Les animateurs et la cellule nationale, qui ont consacré l'essentiel de leur temps à la préparation et leur force de conviction pour faire venir les membres, y ont trouvé toute leur récompense.

Besoins des entreprises

Les résultats de l'enquête, effectuée sur les données de l'année 2001 par dix-sept régions concernent 11 000 visites. Les conclusions tirées ont donc une portée générale. Il apparaît très nettement que la cible principale des RDT sont les Tpe (81 % des entreprises ont moins de 50 personnes). Il s'agit de sociétés du secteur industriel à près de 80 % (métaux, mécanique, chimie, plasturgie dans l'ordre). Les sociétés de services représentent environ 12 %. La détection des besoins est surtout faite par les conseillers généralistes (55 %) bien avant les "technologues non-prestataires" (26 %) et les autres membres du RDT (17 %). En conséquence, 58 % des besoins détectés sont qualifiés de "généraux", par opposition aux besoins dits technologiques. Ce résultat est la conséquence de l'approche globale des besoins de l'entreprise qui est pratiquée par les membres du RDT.

Les besoins généraux se regroupent suivant quatre thématiques principales : l'investissement productif, l'ouverture vers des partenaires, la stratégie et les ressources humaines. Quant aux besoins technologiques, les regroupements font apparaître les essais, l'information scientifique et technique, la modélisation, la faisabilité technico-économique. Les premières motivations des entreprises pour définir leurs besoins viennent de la nécessité de répondre au marché et aux clients. Les attentes sont plutôt orientées vers les produits (43 %), les procédés (31 %) et l'organisation (26 %). Enfin, ces besoins sont l'occasion de travailler d'abord avec le réseau régional et de faire appel à ses compétences (59 %). Ce travail, salué par le Conseil national, confirme le bon positionnement des réseaux sur les Tpe et sur "l'approche globale", telle qu'elle est pratiquée et inscrite dans le Cahier des charges national du RDT. Elle a, par ailleurs, incité les réseaux à faire évoluer leurs méthodes d'approche des entreprises et à les professionnaliser de plus en plus.

Au-delà de cette enquête mise en place pour la troisième année consécutive et étendue à la majorité des régions, les RDT se sont interrogés sur l'opportunité de réaliser de nouveaux croisements de données. Ils permettraient de mieux connaître le comportement des entreprises face à leurs besoins et de répondre aux attentes des partenaires des réseaux. Ce travail a commencé en 2002. Une autre organisation issue de l'exploitation des données de l'enquête "Besoins des entreprises" est la nécessité de partager les résultats avec d'autres organismes publics. Cette expérience a été menée dans neuf réseaux régionaux associés aux délégations régionales de l'Anvar correspondantes (Aquitaine, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie). Au-delà du recensement des pratiques déjà effectives, l'échange des coordonnées des entreprises visitées a été généralisé. Actuellement, il porte sur les coordonnées, accompagnées de la date et du nom de la personne ayant pratiqué la visite de l'entreprise.

Un outil informatique a été développé afin d'éviter les contraintes de la double saisie et d'inciter chaque prospecteur à partager volontairement les données tout en respectant la confidentialité due aux entreprises. Ils peuvent exporter les paramètres voulus pour les entreprises sélectionnées dans une base commune au niveau régional et consulter ainsi la base enrichie par les apports de chacun. Celle-ci devient alors un outil au service du développement régional.

Cette expérience mise en place en 2002 continuera en 2003. Les objectifs stratégiques seront approfondis tant du point de vue du recueil des besoins des entreprises que du partage des données.

Communication

Les activités interrégionales des réseaux prenant de l'importance, le RDT a adapté son image aux nouvelles perspectives. Le logo, adopté lors du Conseil National de juin 2000, est de plus en plus utilisé par les réseaux. Le numéro d'appel unique envisagé pour faciliter la recherche des demandeurs n'a pas été retenu ; les différentes expériences régionales menées se sont révélées non concluantes. Au niveau régional, la presque totalité des réseaux régionaux a maintenant un site internet et souvent un outil extranet de liaison et de communication entre les membres.

Par ailleurs, le RDT a participé à plusieurs manifestations nationales :

- le Sitef à Toulouse, avec les réseaux Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne, Limousin et Centre, a permis d'exposer et de témoigner de plusieurs réalisations ;
- Pollutec à Lyon, avec les réseaux du Limousin et de la Champagne-Ardenne a rassemblé plusieurs réseaux dans un espace commun ;
- le Sial à Paris, avec le réseau Bretagne.

Les Rencontres Nationales de l'Artisanat à Paris ont regroupé une majorité des animateurs régionaux. Plusieurs d'entre eux sont intervenus comme conférenciers ou témoins pendant cette journée.

Ces participations ont permis de rendre visible la diversité et l'originalité des RDT. Ainsi, neuf réseaux régionaux ont participé à 19 salons et une dizaine ont collaboré à 45 manifestations.

D'autre part, les outils nationaux évoluent en liaison avec les recommandations du groupe de travail communication : le périodique Interligne va intégrer encore plus des expériences régionales, le site web va changer de graphisme, les documents de présentation du RDT (organigramme, liste des animateurs, 4 pages PTR) seront plus dynamiques dans leur présentation. Un jeu de bannières a été réalisé afin de présenter visuellement l'ensemble des RDT.

Cette évolution est devenue visible, notamment, lors de la manifestation de la Villette. Elle se poursuivra en 2003. Il est probable qu'après deux années consacrées à l'affirmation de l'identité nationale, une réflexion et un recentrage sur l'échelon régional seront nécessaires.

Annuaire de compétences

Ce projet, initié lors de la réunion du Conseil national de 2001, a été réalisé en 2002 avec la société Antidot. Cet annuaire permet à tout membre d'un réseau régional, voire aux entreprises, de rechercher les compétences nécessaires à la résolution d'un problème technologique. Il est consultable en "plein texte" et non à partir d'un thésaurus. La recherche peut se faire géographiquement, par secteur d'activité d'entreprise, par type d'organisme ou par type de prestation. Le moteur de recherche permet de consulter la base associée et/ou toutes les pages web des organismes référencés.

Onze régions se sont associées pour mettre en service cet outil au début de l'année 2003. Il sera progressivement étendu aux autres régions.

Métiers

Le travail mené par un groupe composé de cinq animateurs et de membres du Comité de suivi, a abouti à un référentiel métier, où les missions de l'animateur sont précisées. Ce travail permet ainsi à ces derniers de s'appuyer sur des critères d'évaluation clairs. Il a été intégré dans les conventions de fonctionnement des réseaux pour l'année 2003 signées entre l'Anvar et l'association support. Il sera également inséré dans le Cahier des charges national du RDT, lors de sa prochaine modification. Il sera désormais proposé comme lettre de mission lors de l'engagement de tout nouvel animateur.

Les RDT vont poursuivre cette réflexion en vue de créer un label pour les intervenants technologiques. Elle constituera

un axe de travail de ce groupe pour l'année à venir. Un autre axe de travail de ce groupe concernera le développement des compétences des animateurs et l'évolution de leur métier. Trois phases importantes dans la carrière de ceux-ci conduisent à cet approfondissement :

- l'accueil, la formation des nouveaux arrivants et le parrainage,
- la formation continue, la stratégie réseau, la communication, la prospective et la gestion des associations,
- l'évolution de carrière et bilan de compétences.

Fiscalité

La Direction de la Législation Fiscale, au Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, a admis que les activités des réseaux ne sont pas lucratives et ne sont donc pas soumises aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, taxe professionnelle). Cette position vaut pour les missions d'animation, de coordination, de gestion et de suivi des aides. Par conséquent, les budgets de fonctionnement n'intègrent plus la TVA qui ne peut être récupérée sur les achats. En 2002, tous les RDT, excepté la Bretagne et la Franche-Comté, ont opté pour ce système. En 2003, tous les réseaux seront soumis à ce régime.

Initiatives régionales

- Échanges interrégionaux
- Échanges inter-organismes
- Recherche de compétences
- Prospection - suivi

Echanges interrégionaux

Au-delà des manifestations communes à toutes ou à plusieurs régions, les formations restent un lieu d'échange privilégié. En effet, elles sont l'occasion de partager les expériences entre régions voisines et d'optimiser le programme de stage au sens strict. D'autres possibilités existent : la formation commune autour d'un sujet précis pour plusieurs RDT et surtout le catalogue commun. Ces pratiques se réalisent dans l'ensemble des régions du Nord et du Sud-Ouest pour les catalogues communs. Pour les actions de formation interrégionales, les quatre RDT du Sud-Ouest ont organisé une journée sur la valorisation des sciences et agro-ressources à Tulle et Pompadour. Quelques membres de réseaux régionaux, experts dans un domaine particulier ou ayant une expérience réussie, ont donné des journées de formation dans d'autres régions (Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire,...).

Plusieurs outils ont été développés par un réseau régional et ont vocation à être diffusés dans tous les autres (Bretagne, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais,...). En particulier, la méthode de "maîtrise de l'information" fait l'objet de journées de formation et/ou d'informations dans plusieurs régions (Nord-Pas-de-Calais, Centre, Champagne-Ardenne, et au Québec). Cette méthode est pratiquée dans certaines d'entre elles où des "groupes de projets" se sont mis en place autour de questions posées par des entreprises (Rhône-Alpes, Alsace, Picardie, Basse-Normandie, Aquitaine). Ce thème se révèle être d'une grande importance pour les chefs d'entreprises dès qu'ils (re)prennent contact avec la technologie. D'autres régions ont mis en place des formations sur ce sujet, avec des outils différents, et parfois en partenariat avec d'autres régions européennes.

Echanges inter-organismes

Plus de quinze réseaux régionaux participent à ce type d'échanges. Ils maillent encore plus finement les organismes dont au moins une des missions est l'appui technologique aux Pme. Dans une grande majorité des cas, il s'agit de rendez-vous technologiques organisés par le réseau avec visite d'un centre de compétences ou d'une entreprise remarquable. Ces rencontres attirent plusieurs dizaines de personnes et sont alors le lieu d'échanges particulièrement fructueux. Dans certains cas, il s'agit plus simplement de participation et d'appui à une journée organisée par une structure dont les salariés sont membres du réseau. Ces rencontres peuvent prendre la forme de clubs d'entreprises.

Les partenaires d'un réseau régional peuvent également demander à celui-ci d'organiser ou de supporter une manifestation régionale (ou nationale) permettant ce type d'échange. Cela a été le cas en Alsace pour le textile, en Aquitaine où les membres ont rencontré les forces bordelaises de la recherche informatique, en Franche-Comté où l'organisation d'Appuis Technologiques pendant le salon Micronora a favorisé les échanges, en Midi-Pyrénées lors du Sitef mais aussi en Bourgogne et en Lorraine en participant à plusieurs manifestations locales.

La mise en place des Plates Formes Technologiques (PFT) par le Ministère de la Recherche a suscité de nombreuses rencontres avec les enseignants de différents niveaux. Celles-ci ont été faites au sein des dites PFT ou bien avec les Rectorats (région Paca). En effet, les enseignants des établissements technologiques (lycées, IUT, sections BTS, écoles d'ingénieurs) sont des partenaires appréciés des réseaux, en raison de leurs connaissances des besoins des entreprises et leurs aptitudes à proposer des formations adaptées.

D'autres réseaux organisent des rencontres et des échanges avec les RDE (réseaux de développement économique) dont la mission est souvent complémentaire de celle des RDT. Au sein de ces RDE, les Drire ont souvent été à l'initiative de rencontres, notamment pour faire connaître un outil identifiant les prestataires ayant mis leurs compétences au service de projets technologiques de Pme : l'observatoire des centres de compétences technologiques. Cet outil informatisé est très orienté vers les aides gérées par les Drire, mais il recense des compétences intéressantes et à ce titre, il peut être un complément utile de l'Annuaire de compétences développé par les RDT.

Bien que les cibles des RDT soient très différentes, les Centres régionaux d'innovation (CRI), financés par l'Union Européenne, mettent en commun de plus en plus d'information, en particulier dans les régions frontalières. Enfin, quelques rencontres particulières peuvent ouvrir des pistes de collaboration intéressantes notamment avec le Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie, de l'animation autour des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et du groupe de travail sur la diversification industrielle initiée par le programme Frade.

L'année 2002, avec la préparation de la manifestation de la Villette et l'organisation des Trophées "Esprit Réseau", a suscité des initiatives dans ce domaine. En effet, l'un des moments forts de la journée du 17 décembre a été la remise des trophées à six entreprises dont la démarche, dans leur recherche de compétences technologiques, illustre particulièrement l'esprit réseau. Des jurys régionaux ont sélectionné des candidats dans trois catégories : produits, procédés, propriété industrielle.

Les lauréats régionaux ont participé au concours national et deux entreprises dans chaque catégorie ont été couronnées : Localand en Aquitaine, AFT Plasturgie en Bourgogne, Valeurs Bois Industrie dans le Centre, Cristallerie de Saint-Paul en Limousin, Pérard en Lorraine et Printherme en Pays-

de-la-Loire. Les étapes de sélection et de choix régionaux ont été l'occasion de communication pour les réseaux régionaux (Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Limousin, Nord-Pas-de-Calais).

Recherche de compétences

Dans de nombreux cas, les réponses aux besoins des entreprises requièrent des recherches de compétences. Le travail en réseau régional permet de répondre à bon nombre de ces questions. Depuis l'année 2000, une caractérisation de cette activité a permis de mieux en dessiner les contours.

Lorsqu'une entreprise exprime un besoin, notamment technologique, si le membre du réseau connaît la ressource correspondante, il mettra les deux partenaires en relation. Cette activité n'est pas "comptabilisée" la plupart du temps et pourtant il s'agit bien d'un véritable apport de l'effet réseau. Si le prospecteur n'a pas connaissance de la ressource recherchée par l'entreprise, il se tourne vers la cellule d'animation régionale ou vers les autres RDT. Dix-sept réseaux ont commencé à mieux mesurer cette activité. Les chiffres

mentionnés dans les rapports d'activités régionaux font état de plusieurs centaines d'opérations répertoriées, même s'ils pèchent par défaut.

Une autre difficulté demeure, l'appréciation de l'importance et de l'efficacité de la recherche de compétences, à savoir le nombre (ou le taux) de réponses pour une recherche lancée. Ceux qui ont pu le mesurer avancent des chiffres extrêmement différents et qui varient surtout en fonction de l'origine de la recherche (recherche émise par le RDT ou transmise depuis les autres RDT).

Ce domaine est cependant un point important de l'action des RDT en matière de service apporté aux entreprises, même s'il demeure difficile à quantifier.

Prospection - suivi

Les entreprises cibles des réseaux sont les plus petites et les moins familiarisées avec le développement et le partenariat technologique. La démarche de prospection est donc un aspect essentiel de la mission des RDT. Il est souligné dans le cahier des charges et dans l'évaluation nationale de 1999 que la coordination de la prospection entre les différents intervenants est à rechercher.

Actuellement, 14 régions ont un plan de prospection. Il peut être soit général, soit ciblé (par zone géographique, par taille ou âge des entreprises ou par domaine d'activité). Dans les autres RDT, la coordination se borne à un appui de cellule d'animation ; des outils sont alors mis à la disposition de chaque membre ou encore des réunions d'animation (départementales ou bi-départementales) sont organisées autour de la prospection. Ce travail d'approche et de rencontre des Pme ne répond qu'à une partie de leur attente. Il doit être suivi d'une évaluation a posteriori des actions menées. Depuis plusieurs années, un questionnaire de suivi est envoyé à chaque bénéficiaire de PTR, dans l'année qui suit l'exécution de celle-ci. Les résultats indiquent une bonne satisfaction tant sur la qualité de la prestation que sur les coûts.

Par ailleurs, certains d'entre eux ont mené ou poursuivi des enquêtes approfondies pour un secteur défini (deuxième transformation du bois et matériaux, en Limousin). Plusieurs se sont attachés à mieux mesurer la traçabilité des visites et du suivi des actions menées (Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Limousin, Pays-de-la-Loire, Picardie). D'autres ont profité d'initiatives européennes (Lorraine) pour mener ces réflexions ou bien ont mis en place des comités locaux (Midi-Pyrénées) permettant des discussions sur ce thème entre interlocuteurs de terrain.

Deux initiatives continuent à se développer en Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes qui visent à conjuguer l'approche globale pratiquée en sein du RDT avec la logique de territoire. Le Programme Régional de soutien à l'Innovation vise ainsi à animer sur plusieurs territoires un rassemblement des opérateurs du transfert de technologies, des structures d'appui, des centres de compétences et des interfaces. Cette animation se décline géographiquement et thématiquement et le RDT est chargé de l'animation de l'ensemble.

Après un lancement en 2001, c'est la montée en régime des différentes actions qui a marqué 2002. En Rhône-Alpes, après les diagnostics de territoires pratiqués en 2001, les nouveaux contrats d'objectifs ont été mis en place et l'accompagnement des entreprises a pris une nouvelle dimension avec le lancement des séminaires dirigeants et de l'opération " maîtrise de l'information" . Ces séminaires visent à déclencher un processus de réflexion/action des dirigeants de Tpe afin de leur donner les outils et le recul nécessaires pour une démarche stratégique de leur entreprise. Les premières sessions ont été évaluées positivement.

Toutes ces réflexions, études, dispositifs privilégient la logique de projet par rapport à la simple distribution d'aides publiques.

Suivi des prestations technologiques réseau

Année 2001

Régions	Qualité				Coût			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Alsace	0	0	2	4	0	0	3	3
Aquitaine	1	0	6	8	1	0	0	13
Auvergne	0	1	7	10	0	0	14	4
Bourgogne	0	1	3	13	0	2	1	8
Bretagne	1	2	21	29	3	1	29	18
Centre	1	2	27	33	2	1	36	24
Champagne-Ardenne	1	0	6	5	0	3	6	1
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Franche-Comté	0	20	21	15	0	27	0	110
Ile-deFrance	2	1	52	72	3	2	78	44
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	0	0	0
Limousin	0	1	1	7	0	3	5	1
Lorraine	0	0	3	2	0	0	3	2
Midi-Pyrénées	6	45	41	38	9	18	52	21
Nord-Pas-de Calais	1	2	44	63	5	8	75	25
Basse-Normandie	0	0	2	8	0	0	7	3
Haute-Normandie	0	1	8	16	0	2	15	8
Pays-de-la-Loire	2	3	30	26	1	6	41	13
Picardie	0	7	25	8	0	8	27	5
Poitou-Charentes	0	0	2	3	0	0	2	3
Paca	1	2	33	54	3	9	56	22
Rhône-Alpes	2	11	56	76	3	12	101	24
Totaux	18	52	369	475	30	75	551	242

Activités du réseau de développement technologique

- Les visites
- Visites et fiches de visites
- Formation
- Prestations technologiques
- Autres outils

Visites et fiches de visites

La réponse aux besoins exprimés par les entreprises, et plus particulièrement celles qui ne sont pas familiarisées avec l'environnement technique et institutionnel, est la principale raison d'être des Réseaux de Développement Technologique. Dans cette intention, tous se sont organisés pour la prospection, ce qui a été décrit précédemment, et pour les visites des entreprises. Celles-ci ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de tous les animateurs.

Le réseau Languedoc-Roussillon n'ayant toujours pas pu redémarrer faute de consensus actif des partenaires, son activité ne peut toujours pas être renseignée. On peut toutefois remarquer que, pour un nombre total de visites peu différent, la proportion d'entreprises nouvelles visitées a

sensiblement augmenté. D'autre part, tout en restant encore assez variable dans leur définition et leur contenu, les termes de visite et de fiche de visite correspondent à des réalités qui commencent à converger. Enfin, ce sont toujours les généralistes qui remplissent la plus grande part des fiches de visite.

Ces généralistes font partie des membres prospecteurs des RDT, conseillers interfaces de divers organismes publics et parapublics, intervenant dans le transfert technologique ou le développement économique. Adhérant au code de déontologie du réseau, ils acceptent de participer à une mission commune de service public : l'identification des besoins technologiques d'un nombre croissant de Pme.

Répartition des fiches de visites

Répartition en nombre et par prestation

Régions	Fiches	Répartition des fiches de visites			Visites	Entreprises visitées	Entreprises nouvelles visitées
		Généralistes	Interfaces	Prestataires			
Alsace	557	79	332	146	1281	950	-
Aquitaine	617	121	122	374	512	346	271
Auvergne	2 432	1 641	791	0	2 432	1 201	580
Bourgogne	413	332	4	77	413	361	168
Bretagne	1 182	761	124	297	1 182	895	29
Centre	850	795	55	0	1 900	1 300	650
Champagne-Ardenne	1 043	813	83	147	1 043	689	218
Corse	838	480	76	282	1 431	971	484
Franche-Comté	925	645	39	241	925	723	233
Ile-de-France	1 846	1 287	559	0	1 846	1 428	683
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	0	0
Limousin	350	312	32	6	365	208	157
Lorraine	554	167	21	366	554	473	199
Midi-Pyrénées	1 268	616	159	493	1 268	1 268	507
Nord-Pas-de Calais	838	480	76	282	1 431	971	484
Basse-Normandie	884	530	177	177	2 747	1 635	285
Haute-Normandie	2 121	1 956	46	119	2 121	1 133	1 088
Pays-de-la-Loire	1 393	845	410	138	1 393	971	514
Picardie	366	215	82	69	1 256	855	355
Poitou-Charentes	28	5	23	0	28	28	28
Paca	776	450	326	0	776	569	-
Rhône-Alpes	1 523	1 523	0	0	1 523	1 523	687
Totaux	20 804	13 558	3 138	3 586	26 247	18 498	7 620

Une deuxième catégorie de membres a également sa place au sein des RDT : ceux qui ne font pas ou peu de prospection, mais qui peuvent néanmoins contribuer à la mission du réseau et surtout mieux la faire connaître. Pour clarifier les engagements respectifs, une distinction entre deux modes d'implication a été progressivement définie et introduite dans la plupart des RDT. Un code de déontologie spécifique a été rédigé à l'attention des membres " associés" . De manière globale, les 1 759 membres actuels du réseau incluent 425 membres associés et 1 334 prospecteurs.

Cette année figure aussi dans le bilan le nombre d'organismes représentés au sein des réseaux. Le grand nombre et la diversité méritent d'être signalés. C'est un encouragement pour le dynamisme et la présence sur le terrain qui est ainsi manifesté.

Prospecteurs et membres associés

Répartition en nombre et par prestation

Régions	Prospecteurs		Associés		Organismes représentés en nombre
	2001	2002	2001	2002	2002
Alsace	64	68	25	25	28
Aquitaine	73	103	58	62	94
Auvergne	49	47	2	7	15
Bourgogne	44	39	2	2	17
Bretagne	105	93	0	0	49
Centre	40	53	13	10	35
Champagne-Ardenne	58	70	39	26	61
Corse	33	34	16	17	28
Franche-Comté	59	58	0	0	31
Ile-deFrance	75	72	0	10	19
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0
Limousin	37	60	23	41	43
Lorraine	27	59	6	0	27
Midi-Pyrénées	108	102	0	0	61
Nord-Pas de Calais	94	82	44	44	99
Basse-Normandie	58	64	40	40	46
Haute-Normandie	60	64	18	18	38
Pays-de-la-Loire	72	75	68	62	54
Picardie	50	47	31	30	54
Poitou-Charentes	32	32	20	31	30
Paca	57	68	0	0	37
Rhône-Alpes	44	44	0	0	23
Totaux	1 239	1 334	405	425	889

Formation

Chaque réseau régional propose à ses prospecteurs et membres associés un choix de formations centrées sur des aspects méthodologiques transversaux ou à caractère plus spécifiquement technologique.

En 2000, les formations ont été regroupées suivant trois grands thèmes :

- le métier de prospecteur qui regroupe le diagnostic, la communication, la gestion de projet,
- les domaines transversaux complémentaires (marketing, finances,...),
- les domaines techniques.

Ces formations ont été réalisées régionalement ou par mise en commun des offres de formation entre plusieurs RDT voisins. Une autre possibilité est l'essaimage pur et simple d'une formation mise au point par un RDT au profit de plusieurs autres.

Le niveau quantitatif de l'activité de formation 2002 n'a diminué que pour les formations "métier" qui étaient importantes l'année précédente. Ce sont donc les modules "transversaux" et "techniques" sont en progression. Par ailleurs, les chiffres "jours x participants" restent élevés et confirment le rayonnement des formations réseau. Le nombre de jours de formation est remonté au-dessus de 200.

Modules de formation

Répartition en nombre et par prestation

Régions	Métier (communication, diagnostics,...)			Transversaux complémentaires (marketing, finances,...)			Techniques ou technologies		
	Nombre de modules	Nombre de jours	Jours x participants	Nombre de modules	Nombre de jours	Jours x participants	Nombre de modules	Nombre de jours	Jours x participants
Alsace	2	5	85	1	2	20	0	0	0
Aquitaine	4	8	94	4	5	78	1	2	16
Auvergne	3	4	29	0	0	0	3	6	34
Bourgogne	1	1	15	1	1	17	1	1	8
Bretagne	4	9	90	2	4	34	0	0	0
Centre	1	2	24	1	1	11	3	0,5	24
Champagne-Ardenne	2	4	40	4	4	71	2	2	20
Corse	3	6	60	0	0	0	1	1	5
Franche-Comté	1	2	26	2	3	32	3	4	40
Ile-de-France	3	4	29	4	7	68	3	4	36
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Limousin	0	0	0	2	1	17	4	5	55
Lorraine	2	8	64	1	1	29	0	0	0
Midi-Pyrénées	2	2,5	25,5	3	5	79	6	5	60,5
Nord-Pas de Calais	3	6	42	4	6	50	0	0	0
Basse-Normandie	3	7	73	2	2	17	3	3	17
Haute-Normandie	4	7	90	1	2	8	0	0	0
Pays-de-la-Loire	3	6	68	2	3	30	0	0	0
Picardie	6	12	96	2	5	67	2	4	36
Poitou-Charentes	0	0	0	0	0	0	1	1	10
Paca	1	1	11	1	1	14	2	3	34
Rhône-Alpes	2	4	128	2	1	29	5	6	94
Totaux	50	98,5	1 089,5	39	54	671	40	47,5	489,5

Prestation technologique réseau

La Prestation technologique réseau (PTR) est un des outils financiers des prospecteurs. C'est une aide incitative simple, mise à disposition par les délégations régionales de l'Anvar et plafonnée à 5 000 euros (H.T.) en subvention. Quelques Conseils régionaux mobilisent, également, des moyens pour financer cet outil (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ou bien pour harmoniser leurs interventions préexistantes (Ile-de-France). Quelques régions mobilisent des fonds européens (Feder) pour financer ces PTR, dans les zones éligibles (Nord-Pas de Calais, Pays-de-la-Loire).

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une légère augmentation, 1 589 pour 1 535, pour un montant total qui a évolué proportionnellement. Le montant moyen TTC augmente très peu, moins de 3 %.

Les cinq premières régions en nombre de prestations :

■ Rhône-Alpes	16,86 %
■ Ile-de-France	9,94 %
■ Nord-Pas de Calais	7,87 %
■ Aquitaine	6,61 %
■ Midi-Pyrénées	6,37 %

Les très petites entreprises restent la cible prioritaire des PTR. 88 % des entreprises bénéficiaires ont moins de 50 personnes.

La distinction entre activité de l'entreprise (qualifiée par les deux premiers chiffres du code NAF) et le domaine technologique de la PTR, permet de mieux caractériser les sociétés qui restent dans leur métier central et celles qui se diversifient. Six domaines technologiques représentent 50 % du total. Cette année le terme "études et conseils" a été exclu de la nomenclature. La diminution de leur nombre, amorcée l'an dernier, s'est poursuivie probablement par suite d'une meilleure définition des domaines techniques des PTR.

De façon identique, les codes NAF des entreprises, définissant leur activité principale, des six domaines les plus représentés totalisent près de 60 % des entreprises bénéficiaires. Ces secteurs dominants sont les mêmes qu'en 2001. La construction a remplacé le transport aérien, apparu en 2001. Il y a confirmation du fait noté en 2000 : les entreprises dites de "commerce" restent importantes. Cela a été confirmé dans l'étude effectuée sur les PTR de l'année 2000. Le taux d'auto-prescription reste faible, moins de 10 %.

Pour cet outil typique des RDT, l'aspect interrégional a son importance. En effet, il est de plus en plus fréquent de faire appel à un prestataire hors de la région et dans de nombreux cas, c'est le membre du réseau qui le trouve. Malgré l'absence de renseignement dans une région, cet indicateur a progressé et approche les 30 %.

Prestation technologique réseau

Répartition en nombre et par prestation

Régions	2001	2002	Année 2002			
			% du total	% évolution	Total K [€]	Coût moyen en K [€]
Alsace	57	58	3,65	2	279,00	4,81
Aquitaine	81	105	6,61	30	526,00	5,01
Auvergne	30	42	2,64	40	211,22	5,03
Bourgogne	49	53	3,34	8	298,00	5,62
Bretagne	71	94	5,92	32	482,00	5,13
Centre	63	57	3,59	- 10	213,49	3,75
Champagne-Ardenne	40	44	2,77	10	200,00	4,55
Corse	23	22	1,38	-4	114,47	5,20
Franche-Comté	41	44	2,77	7	219,50	4,99
Ile-de-France	150	158	9,94	5	805,78	5,10
Languedoc-Roussillon	17	0	0,00	- 100	0,00	0,00
Limousin	33	40	2,52	21	185,00	4,63
Lorraine	57	53	3,34	- 7	248,53	4,69
Midi-Pyrénées	101	101	6,36	0	535,25	5,30
Nord-Pas de Calais	130	125	7,87	- 4	552,70	4,42
Basse-Normandie	34	54	3,40	59	271,00	5,02
Haute-Normandie	60	31	1,95	- 48	147,00	4,74
Pays-de-la Loire	78	93	5,58	19	437,00	4,70
Picardie	52	46	2,89	- 12	237,50	5,16
Poitou-Charentes	22	23	1,45	5	104,00	4,52
Paca	110	78	4,91	-29	390,94	5,01
Rhône-Alpes	236	268	16,87	14	1 301,80	4,86
Totaux	1 535	1 589	100,00	4	7 760	4,88

Répartition par taille d'entreprise

Régions	1 à 5		6 à 9		< 10		10 à 19		20 à 49		> 49		Total	
		%		%		%		%		%		%		
Alsace	21	36,21	8	13,79	29	50,00	9	15,52	11	18,97	9	15,52	58	
Aquitaine	51	48,57	14	13,33	65	61,90	14	13,33	15	14,29	11	10,48	105	
Auvergne	17	40,48	3	7,14	20	47,62	7	16,67	10	23,81	5	11,90	42	
Bourgogne	24	45,28	10	18,87	34	64,15	8	15,09	8	15,09	3	5,66	53	
Bretagne	37	39,36	18	19,15	55	58,51	17	18,09	14	14,89	8	8,51	94	
Centre	23	40,35	8	14,04	31	54,39	5	8,77	8	14,04	13	22,81	57	
Champagne-Ardenne	12	27,27	8	18,18	20	45,45	9	20,45	11	25,00	4	9,09	44	
Corse	8	36,36	10	45,45	18	81,82	2	9,09	2	9,09	0	0,00	22	
Franche-Comté	15	34,09	4	9,09	19	43,18	12	27,27	4	9,09	9	20,45	44	
Ile-de-France	93	58,86	21	13,29	114	72,15	12	7,59	16	10,13	16	10,13	158	
Languedoc-Roussillon	0		0		0		0		0		0		0	
Limousin	14	35,00	7	17,50	21	52,50	8	20,00	9	22,50	2	5,00	40	
Lorraine	25	47,17	5	9,43	30	56,60	8	15,09	10	18,87	5	9,43	53	
Midi-Pyrénées	43	42,57	15	14,85	58	57,43	16	15,84	20	19,80	7	6,93	101	
Nord-Pas de Calais	40	32,00	16	12,80	56	44,80	19	15,20	24	19,20	26	20,80	125	
Basse-Normandie	18	33,33	7	12,93	25	46,30	8	14,81	11	20,37	10	18,52	54	
Haute-Normandie	6	19,35	3	9,68	9	29,03	3	9,68	14	45,16	5	16,13	31	
Pays-de-la-Loire	41	44,09	14	15,05	55	59,14	17	18,28	14	15,05	7	7,53	93	
Picardie	13	28,26	7	15,22	20	43,48	4	8,70	7	15,22	15	32,61	46	
Poitou-Charentes	8	34,78	2	8,70	10	43,48	7	30,43	4	17,39	2	8,70	23	
Paca	42	53,85	13	16,67	55	70,51	9	11,54	9	11,54	5	6,41	78	
Rhône-Alpes	143	53,36	33	12,31	176	65,67	31	11,57	42	15,67	19	7,09	268	
Total	% du total	694	43,68	226	14,22	920	57,90	225	14,16	263	16,55	181	11,39	1 589

Répartition par prestation

Régions	1er brevet	%	Essais	%	Etudes	%	IST	%	Total
Alsace	14	24,14	8	13,79	35	60,34	1	1,72	58
Aquitaine	16	15,24	19	18,10	70	66,67	0	0,00	105
Auvergne	8	19,05	7	16,67	25	59,52	2	4,76	42
Bourgogne	17	32,08	7	13,21	26	49,06	3	5,66	53
Bretagne	15	15,96	21	22,34	51	54,26	7	7,45	94
Centre	15	26,32	9	15,79	31	54,39	2	3,51	57
Champagne-Ardenne	16	36,36	3	6,82	23	52,27	2	4,55	44
Corse	1	4,55	1	4,55	9	10,91	11	50,00	22
Franche-Comté	12	27,27	4	9,09	25	56,82	3	6,82	44
Ile-de-France	34	21,52	31	19,62	81	51,27	12	7,59	158
Languedoc-Roussillon	0		0		0		0		0
Limousin	9	22,50	11	27,50	19	47,50	1	2,50	40
Lorraine	8	15,09	6	11,32	35	66,04	4	7,55	53
Midi-Pyrénées	20	19,80	22	21,78	57	56,44	2	1,98	101
Nord-Pas de Calais	20	16,00	15	12,00	82	65,60	8	6,40	125
Basse-Normandie	6	11,11	10	18,52	33	61,11	5	9,26	54
Haute-Normandie	1	3,23	7	22,58	20	64,52	3	9,68	31
Pays-de-la-Loire	20	21,51	33	35,48	33	35,48	7	7,53	93
Picardie	9	19,57	6	13,04	30	65,22	1	2,17	46
Poitou-Charentes	6	26,09	4	17,39	13	56,52	0	0,00	23
Paca	14	17,95	24	30,77	38	48,72	2	2,56	78
Rhône-Alpes	64	23,88	26	9,70	176	65,67	2	0,75	268
Total	325	21,47	274	18,03	912	55,35	78	5,15	1 589

Taux de prestations interrégionales

Régions	2001 en %	2002 en %	Nombre de prestations
Alsace	26,32	17,24	10
Aquitaine	27,16	28,57	30
Auvergne	47,67	50,00	21
Bourgogne	36,73	37,74	20
Bretagne	0,00	0,00	0
Centre	63,49	70,18	40
Champagne-Ardenne	30,00	38,64	17
Corse	78,26	45,45	10
Franche-Comté	48,78	52,27	23
Ile-de-France	34,00	27,85	44
Languedoc-Roussillon	0	0	0
Limousin	42,42	40,00	16
Lorraine	21,05	24,53	13
Midi-Pyrénées	11,88	14,85	15
Nord-Pas de Calais	13,08	25,60	32
Basse-Normandie	41,18	44,44	24
Haute-Normandie	36,67	41,94	13
Pays-de-la-Loire	37,18	34,41	32
Picardie	32,69	39,13	18
Poitou-Charentes	59,09	47,83	11
Paca	25,45	25,64	20
Rhône-Alpes	2,73	19,03	51
Total	28,93	28,95	460

Prestation technologique réseau

Répartition par prescripteur

Régions	Prescripteurs non prestataires										Prescripteurs prestataires potentiels					
	Anvar	CCI	C. Metiers	GRIT G.	DRPE	DRPT	INPI	Autres	Total	ERS-Supp.	Artst.	GEA	Centre T.	GRIT S.	Autres	Total
Alsace	5	3	0	0	3	0	0	33	44	6	0	0	2	6	0	14
Aquitaine	31	10	17	0	0	0	0	32	90	4	0	0	0	11	0	15
Auvergne	5	15	2	7	1	0	0	0	30	0	0	0	0	12	0	12
Bourgogne	22	21	1	0	2	0	0	1	47	0	3	0	2	0	1	6
Bretagne	18	20	14	0	1	0	0	11	64	1	0	2	21	0	6	30
Centre	17	15	0	3	10	0	0	6	51	0	1	0	2	3	0	6
Champagne-Ardennes	3	21	2	0	1	0	0	4	31	9	2	0	2	0	0	13
Corse	4	1	0	0	0	0	0	15	20	0	0	0	0	2	0	2
Franche-Comté	19	9	2	0	1	0	0	2	33	0	5	0	3	2	1	11
Ile-de-France	22	0	0	0	13	0	0	123	158	0	0	0	0	0	0	0
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Limousin	8	13	6	0	1	0	0	8	36	3	0	1	0	0	0	4
Lorraine	10	4	0	0	0	0	0	14	28	0	0	2	1	21	1	25
Midi-Pyrénées	18	49	4	0	3	1	0	13	0	0	0	0	1	11	1	13
Nord-Pas de Calais	36	19	1	13	3	0	1	6	79	18	2	0	6	17	3	46
Basse-Normandie	0	10	8	12	2	0	0	3	35	1	1	1	3	13	0	19
Haute-Normandie	7	9	1	0	0	0	0	4	21	1	1	0	3	5	0	10
Pays-de-Loire	14	25	4	0	1	0	0	43	87	0	2	0	3	1	0	6
Picardie	10	18	0	4	0	0	0	0	32	0	0	0	1	13	0	14
Poitou-Charentes	14	7	2	0	0	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0	0
Paca	4	12	0	21	0	0	0	41	78	0	0	0	0	0	0	0
Rhône-Alpes	0	161	70	17	0	0	0	20	268	0	0	0	0	0	0	0
Total des PTR	267	442	134	77	42	1	1	379	1343	43	17	6	50	117	13	246
% des PTR	16,80	27,82	8,43	4,85	2,64	0,06	0,06	23,85	84,52	2,71	1,07	0,38	3,15	7,36	0,82	15,48
% total des prestataires	19,88	32,91	9,98	5,73	3,13	0,07	0,07	28,22	100	17,48	6,91	2,44	20,33	45,76	5,28	100

Domaines technologiques des PTR

Répartition par région

Domaines technologiques	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Bourgogne	Bretagne	Centre	Ch.-Ardenne	Corse	Fr.-Comté	Haute-Normandie	Normandie	N.-P. de Calais	P.-de-la-Loire	P.-Charentes	Paca	R.-Alpes	Total						
Agriculture	0	3	0	0	8	1	1	3	0	1	4	4	2	0	0	1	36						
Pêche-aquaculture	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	14						
Agro-alimentaire	7	10	11	6	27	6	6	6	4	7	0	5	4	10	16	8	223						
Bois	4	7	2	6	5	0	4	0	6	6	0	2	4	16	4	3	93						
Papier	1	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	10						
Cuir-chaussures	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	5	0	0	1	3	12						
Ferment-oro-organismes	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4						
Sidurgie-métallurgie	1	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18						
Fonderie-travail des métaux	2	0	1	1	1	0	3	0	0	0	1	6	3	2	4	3	39						
Mécanique-machines outils	3	14	4	10	6	8	8	0	9	15	0	7	2	8	13	10	183						
Mines-minéraux	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	5						
Matériaux de construction	2	0	0	2	1	1	0	0	2	0	0	1	5	2	0	0	19						
Bâtiment	6	2	0	4	2	7	0	0	3	4	0	4	3	4	0	1	60						
Travaux publics	0	2	1	1	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3	14						
Versé-céramique	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	19						
Matériaux composites	0	3	3	2	3	3	1	1	0	7	0	1	0	0	2	0	31						
Transformation plastiques	2	1	1	1	4	1	0	0	8	1	0	1	2	0	4	1	42						
Chimie	2	2	0	0	2	0	2	0	0	7	0	1	3	2	0	0	42						
Parachirrie	0	0	0	0	1	1	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	26						
Textile-habillement	2	1	0	0	0	1	2	0	0	1	0	0	4	8	1	0	40						
Pharmacie	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6						
Energie primaire	6	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	18						
Electrotechnique	0	2	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	21						
Thermique	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14						
Eau-effluents-déchets	1	1	0	1	4	0	1	0	0	2	0	1	1	4	2	3	28						
Horlogerie-optique	1	0	0	0	1	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	12						
Biomédical	0	2	2	1	4	0	0	1	3	12	0	0	0	0	0	0	57						
Mesure-contrôle	1	2	0	1	4	0	1	4	0	3	0	1	0	1	0	1	18						
Appareils de laboratoire	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	9						
Sécurité	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	4	0	0	20						
Electronique	5	3	3	8	3	2	0	0	0	11	0	0	2	4	0	3	66						
Informatique	2	20	0	3	3	1	3	0	1	43	0	3	2	2	15	1	130						
Automatisation	1	4	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	17						
Offshore-spatial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4						
Produits grand public	0	6	5	3	9	3	1	0	6	5	0	3	9	14	3	2	98						
Arts graphiques	2	0	0	1	0	1	0	0	3	0	0	1	1	0	0	0	24						
Manutention	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5						
Emballage-conditionnement	1	3	3	0	0	1	2	1	0	2	0	1	0	0	0	0	26						
Transport	0	2	1	1	2	0	0	0	1	4	1	2	1	0	1	0	22						
Recherches connaissance	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	4						
Etudes-conseils et autres	3	10	3	0	2	3	2	9	0	1	0	3	6	0	0	1	60						
Totaux	58	105	42	53	94	57	44	22	44	158	0	40	53	101	125	54	31	93	46	23	78	268	1 589

Activité NAF des entreprises

Répartition par région

Codes NAF	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Bourgogne	Bretagne	Centre	Ch. Ardennes	Corse	Fr.-Comté	Ile-de-france	L.-Rousillon	Limousin	Lorraine	M.-Pyrénées	N.-P. de Calais	B.-Normandie	H.-Normandie	P.-de-la-Loire	Picardie	P.-Charentes	Paca	R.-Alpes	Total
1	0	6	0	0	4	5	2	3	2	0	0	5	3	2	2	0	3	1	0	0	4	4	46
2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	5
5	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	3	1	0	10
10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
14	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	4
15	6	9	10	5	17	1	4	6	2	6	0	5	5	9	14	7	6	9	0	5	6	27	159
17	3	1	1	0	1	2	1	0	0	0	0	1	0	2	4	0	0	1	0	1	2	5	25
18	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	0	3	10
19	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	5	0	0	0	1	2	0	1	3	15
20	2	5	1	6	1	0	1	0	2	1	0	3	2	8	1	2	0	2	2	2	1	6	48
21	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	5
22	0	0	1	1	2	1	0	0	0	4	0	1	0	1	2	1	0	1	1	0	0	6	22
24	1	1	3	1	5	2	0	1	0	9	0	0	2	6	4	1	0	2	0	0	5	7	50
25	1	5	3	2	6	3	0	0	7	4	0	1	3	2	4	1	1	3	1	0	1	12	60
26	3	2	0	0	1	1	0	0	1	0	0	4	2	7	3	0	1	1	8	1	2	3	40
27	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	2	0	1	2	1	0	2	18
28	0	8	5	2	4	5	9	1	7	5	0	2	9	8	14	12	10	6	6	0	2	18	133
29	7	7	1	6	1	3	5	0	3	4	0	3	2	4	9	5	3	9	3	0	1	26	102
30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	4
31	7	0	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	3	1	0	1	0	0	1	7	27
32	0	0	1	0	1	0	0	0	0	3	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	5	14
33	0	3	1	3	1	2	2	0	3	8	0	1	2	1	2	1	0	4	0	0	1	8	43
34	1	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	9
35	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	6	0	0	3	1	16
36	2	5	2	5	5	1	0	0	1	4	0	1	2	8	1	0	0	0	0	0	2	11	50
37	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	5
41	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
45	5	5	2	4	6	5	4	0	5	6	0	1	2	6	10	3	0	2	0	2	4	10	82
50	3	0	0	0	11	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	1	22	
51	4	12	4	2	7	6	6	2	3	22	0	1	4	10	21	2	4	10	0	0	23	35	178
52	0	2	0	0	0	6	1	4	1	6	0	1	3	1	2	1	0	3	0	0	5	9	45
55	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	7
60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
64	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	6
65	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	9	
67	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
71	0	2	0	0	1	1	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	10
72	0	9	1	2	2	0	3	0	0	29	0	1	1	2	5	1	0	0	0	2	2	7	67
73	0	1	0	2	2	1	0	1	3	8	0	0	1	1	0	0	0	2	0	0	1	1	24
74	0	12	1	4	11	4	1	2	1	24	0	3	3	9	12	8	2	14	0	0	3	37	151
80	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
85	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
90	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
91	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
92	0	2	0	1	0	1	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	14
93	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Autre	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	10	0	0	1	0	17
Total	58	105	42	53	94	57	44	22	44	158	-	40	53	101	125	55	31	93	46	23	78	268	1 589

Divisions de la nomenclature NAF

N°	Intitulés des divisions
01	Agriculture, chasse, services annexes
02	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes
05	Pêche, aquaculture
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
11	Extraction d'hydrocarbures, services annexes
12	Extraction de minerais d'uranium
14	Autres industries extractives
15	Industries alimentaires
17	Industries textiles
18	Industrie de l'habillement et des fourrures
19	Industrie du cuir et de la chaussure
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
21	Industrie du papier et du carton
22	Edition, imprimerie, reproduction
24	Industrie chimique
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
27	Métallurgie
28	Travail des métaux
29	Fabrication de machines et équipements
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
31	Fabrication de machines et appareils électriques
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34	Industrie automobile
35	Fabrication d'autres matériels de transport
36	Fabrication de meubles, industries diverses
37	Récupération
41	Captage, traitement et distribution d'eau
45	Construction
50	Commerce et réparation automobile
51	Commerce de gros et intermédiaire du commerce
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
55	Hôtels et restaurants
60	Transports terrestres
63	Services auxiliaires des transports
64	Postes et télécommunications
65	Intermédiation financière
67	Auxiliaire de santé et d'assurances
70	Activités immobilières
71	Location sans opérateur
72	Activités informatiques
73	Recherche et développement
74	Services fournis principalement aux entreprises
80	Education
85	Santé et action sociale
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets
91	Activités associatives
92	Activités récréatives, culturelles et sportives
93	Services personnels
	Autre

Autres outils d'intervention

La PTR n'est pas le seul outil à disposition des réseaux. Dans plusieurs régions, la qualité du travail fourni et les relations de confiance établies avec les partenaires ont incité ces derniers à mettre d'autres moyens d'intervention à disposition des RDT. Ainsi, les conventions de recherche pour les techniciens supérieurs (Cortechs) permettent de subventionner l'embauche d'un Bac + 2 pour une Pme tout en restant en liaison avec son centre de formation ; ils sont un levier intéressant et complémentaire de la PTR. Plusieurs RDT ont une action importante d'animation, de formation, voire d'instruction dans cette procédure (Auvergne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes). Dans quelques cas, l'association support mène cette action en parallèle de l'activité réseau (Limousin, Pays-de-la-Loire).

En Ile-de-France, le réseau est mobilisé pour l'animation des bourses Cifre. Celles-ci financent la thèse des ingénieurs qui se déroule en partie en entreprise.

Des conventions de stages en entreprises pour les jeunes existent dans plusieurs RDT dont les régions leur en ont confié l'animation de cette action (Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

La région Rhône-Alpes met à la disposition du réseau un fonds d'expertise et un fonds de consultants ; ils permettent de donner un éclairage rapide sur des questions insuffisamment formulées. De façon identique, en Bourgogne, sur fonds de l'Etat, et en Bretagne sur fonds de la région, une prestation de nature similaire vient compléter le dispositif d'intervention du réseau. Dans toutes ces régions, les outils d'interventions spécifiques ont des montants unitaires d'aide de même ordre de grandeur que la PTR.

Enfin, pratiquement tous les RDT ont développé des outils complémentaires (informatique pour la gestion ou la communication, parutions diverses). Ceux-ci permettent aux animateurs et aux membres prospecteurs et associés de mieux apprécier l'impact de leur action et de la faire connaître.

Partenariats

- Régions
- Artisanat
- Autres maillages
- Outre-mer et International
- Inpi

Régions

Chaque réseau est très largement ancré dans sa région à travers ses partenaires, ses membres, son association-support et son financement.

Ainsi en Nord-Pas de Calais, l'animation du Programme Régional d'Innovation (PRI) est largement déléguée au RDT. Celui-ci contribue à la déclinaison de plusieurs actions prévues dans ce programme. Certaines de ces actions suivent une thématique géographique et d'autres une thématique technique, mais toutes ont pour objectif de fédérer l'ensemble des intervenants au service du développement technologique des entreprises régionales.

De la même façon et avec une logique de territoire, la région Rhône-Alpes, après avoir procédé à des diagnostics de territoire et de perception de l'action publique sur ses territoires, a confié au RDT la responsabilité de faire évoluer les pratiques des organismes chargés du soutien aux entreprises. Ils privilégient maintenant la logique de projet et une étape supplémentaire a été franchie avec les "séminaires dirigeants" destinés à donner à ceux-ci les outils et le recul nécessaires pour envisager le positionnement stratégique de leur entreprise. Cette action s'avérant très fédératrice et formatrice, la région confie maintenant au RDT le même type de responsabilité pour l'animation des conseillers "environnement".

Les autres partenaires du RDT impliqués dans la diffusion technologique ou le développement économique (Chambres consulaires, CTI, services de l'Etat ou de la région, structures para-publiques ou collectives), membres actifs du réseau comme prospecteurs ou membres associés du Réseau, participent au fonctionnement et à l'organisation du RDT régional. Cette participation se décline selon les cas au niveau du comité de pilotage, du comité d'orientation et du conseil d'administration de l'association support du Réseau. Plusieurs régions ont institué une rotation pour la présidence du Comité de pilotage régional (Auvergne, Limousin, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes).

Artisanat

Les entreprises artisanales sont également soutenues et accompagnées par le Réseau de diffusion technologique de l'Artisanat animé conjointement par la Direction de l'Artisanat et l'Institut Supérieur des Métiers. Un maillage réunit étroitement les deux Réseaux. Il a eu l'occasion de se manifester lors de la Rencontre nationale de l'artisanat qui s'est tenue le 4 avril au ministère de la Recherche, au travers de témoignages et d'interventions.

Autres maillages

Les RDT peuvent articuler leur action avec d'autres réseaux afin d'élargir les services proposés aux entreprises. C'est le cas, depuis sa création, avec les détachés CEA au sein de l'Anvar.

Cette articulation entre réseaux prend deux formes principales : la plus immédiate et spontanée, est la participation d'un membre à deux réseaux distincts, ce qui lui permet de mobiliser les ressources de ces deux réseaux : les réseaux nationaux spécialisés tels que Novelect, Jessica, Arist, CTI,... les réseaux européens (CRI) ou les réseaux de niveau infra-régional (RDE) ; la plus volontariste est la mise en place d'actions spécifiques, dans quelques régions, pour renforcer les relations entre offre de compétences publiques (recherche, Universités) et RDT (cf. Rhône-Alpes ou relations Gravier-RDT Basse-Normandie).

Outre-mer et international

L'expérience RDT suscite de plus en plus d'intérêt, notamment de la part des pays étrangers. L'organisation non hiérarchisée des RDT, leur méthode originale pour répondre aux besoins des très petites entreprises, semble répondre aux attentes de ces territoires ou pays partenaires.

C'est ainsi que des contacts ont été noués entre la Martinique et l'Île-de-France à plusieurs reprises. De la même manière, plusieurs réseaux ont établi de solides relations avec les autres régions européennes, soit dans le cadre des Centres Relais Innovation (CRI), mis en place par l'Union Européenne, en s'appuyant sur les relations préexistantes, soit dans le cadre de partenariats spécifiques (Bretagne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais).

Enfin et surtout, l'essaiage du concept RDT a continué en 2002, notamment avec des actions de formation des

Les conseillers en développement technologique du réseau de l'Artisanat travaillent dans un pôle d'innovation, une chambre régionale des métiers ou une organisation professionnelle nationale membre. Les conseillers des pôles et Chambres des métiers sont également membres du RDT de leur région. Ils sont à la fois membres du RDT et du Réseau de l'Artisanat. Ils ont pour leur part prescrit 134 PTR en 2002.

Dans plusieurs régions, les responsables de l'enseignement technique sont associés, soit directement, soit par le biais des toutes nouvelles Plates formes technologiques (PFT) mises en place par le ministère de la Recherche en région.

Ce même ministère pilote le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT). Les travaux du conseil l'ont amené à s'interroger sur la prolifération apparente des outils de valorisation de la recherche et d'appui aux entreprises. Le contact a été établi afin qu'il puisse mieux percevoir l'action RDT non comme une structure supplémentaire, mais comme un fédérateur des acteurs de terrain.

acteurs marocains réalisées dans le cadre d'une convention signée entre les deux pays. Trois moyens complémentaires se sont progressivement développés : la formation au Maroc par des intervenants français sur des thèmes analogues à ceux demandés par les RDT français, l'accompagnement au Maroc par des animateurs et prospecteurs français des intervenants marocains auprès des entreprises et enfin, la visite des RDT français par les membres du RDT Maroc. Ces actions n'ont redémarré qu'en fin d'année mais doivent se poursuivre sur trois ans. Ce réseau a été mis en place dans le cadre du Fonds Spécial Prioritaire, géré par le Ministère des Affaires Etrangères et l'Ambassade de France au Maroc. La Direction Europe et International de l'Anvar a appuyé le RDT de toute sa compétence.

Inpi

L'une des caractéristiques des petites entreprises est d'essayer de "se débrouiller seules". Cette attitude est souvent la preuve d'un dynamisme et d'une adaptation certains. Elle comporte cependant de nombreux risques, en particulier en matière de propriété industrielle. Beaucoup de chefs de ces entreprises se retrouvent ainsi pillés de leur savoir-faire, ou tout aussi grave, contrefacteurs sans s'en douter.

Conscients de cette situation et des enjeux qui en découlent, les responsables de l'action régionale de l'Institut National de la Propriété Industrielle cherchent depuis plusieurs années à sensibiliser les responsables de ces sociétés à la démarche "propriété industrielle". Comment faire prendre conscience à ces personnes du capital de connaissances, savoir-faire, techniques... accumulé par l'entreprise.

Décider ensuite de la stratégie à mener dans ce domaine en fonction des outils possibles (dessins, marques, modèles, brevets,...), de leur coût, de leurs contraintes et avantages et des moyens et de la volonté affichés.

Un accord a donc été mis en place entre l'Inpi et les réseaux régionaux afin d'utiliser la PTR comme vecteur de cette démarche. Concrètement quand un prospecteur trouve une entreprise susceptible de correspondre à ce souhait de sensibilisation, en accord avec le Délégué régional de l'Inpi, il trouve le ou les prestataires susceptibles de faire le point sur le capital de propriété industrielle de l'entreprise et d'envisager les moyens à mettre en place en fonction de la stratégie de la société en ce domaine.

Cohérence nationale

Les ministères concernés par l'action du RDT (en charge de l'Industrie, de la Recherche et des Pme) ont choisi d'un commun accord l'Anvar pour assurer l'animation nationale du RDT.

Les rencontres régulières du Comité de Suivi d'une part, et des animateurs d'autre part, ont permis une mise en place des évolutions recommandées par l'évaluation nationale de 1999, de façon cohérente et participative. C'est ainsi que les travaux sur les besoins des entreprises, la communication, l'annuaire de compétences et la situation des animateurs présentés au début de ce rapport ont été réalisés.

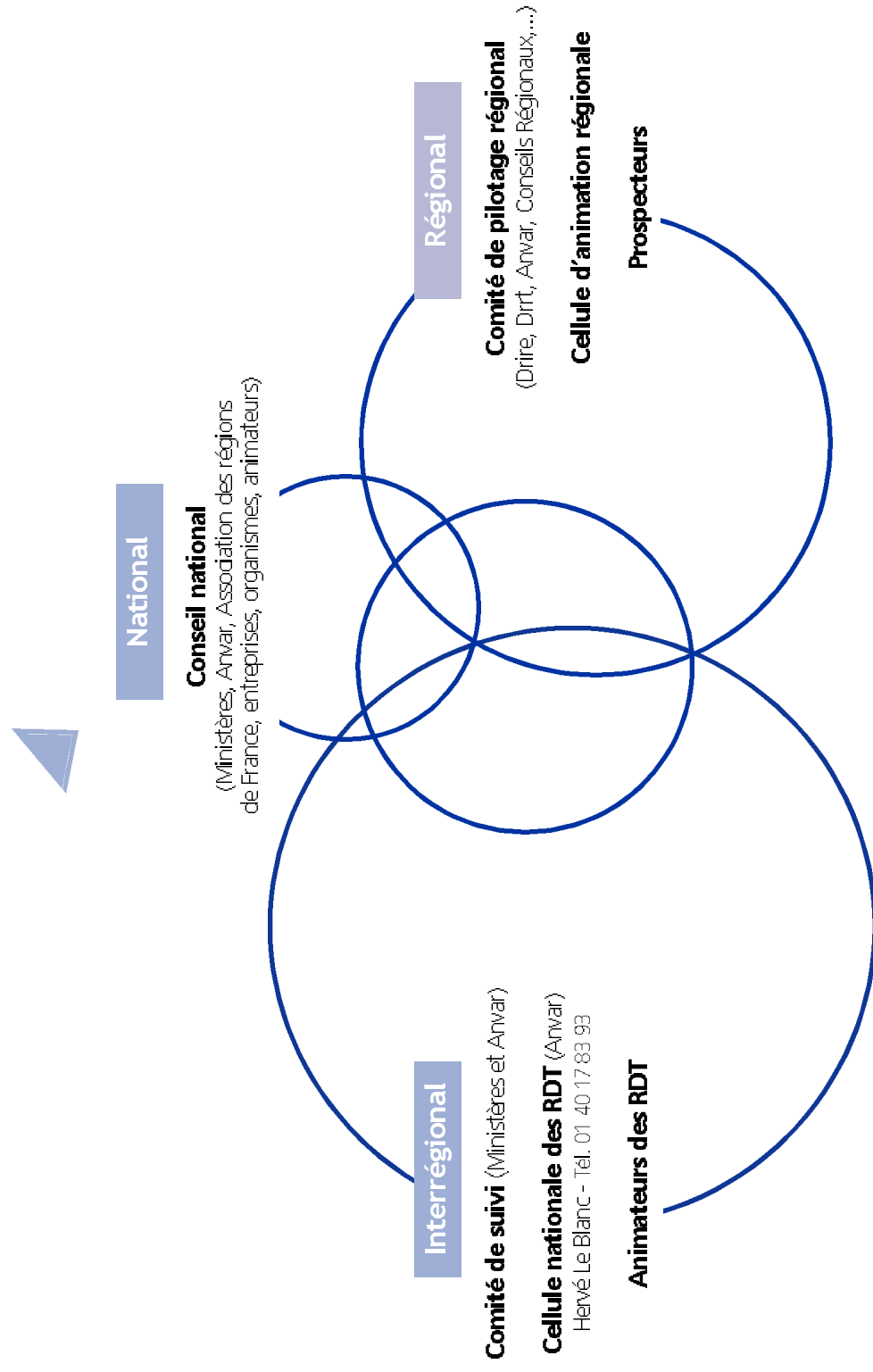
D'autre part, grâce à l'animation plus importante du site Extranet des réseaux et au travail fait sur le référencement du site internet, deux résultats sensibles ont été obtenus. Certains moteurs de recherche classent le site RDT parmi les premiers en interrogeant sur " recherches de compétences ". D'autre part, les consultations sont de plus en plus nombreuses et plusieurs outils nouveaux ont été mis en place :

- Forum pour les recherches de compétences interrégionales,
- Espace de collaboration (très utilisé pour les échanges interrégionaux et l'animation nationale),
- Capitalisation sur les manifestations organisées,
- Capitalisation sur les outils de maîtrise de l'information.

La journée du 17 décembre a rassemblé les animateurs, la cellule nationale et les tutelles autour d'un projet ambitieux et fédérateur. Pour la première fois, les membres des RDT se présentaient dans leurs diversités et leur unité. Le succès de cette manifestation, tant pour les membres que pour les partenaires est un signe de la bonne direction suivie et de la cohérence nationale.

Au travers de toutes ces activités, qu'il s'agisse de celles menées par l'ensemble des RDT, de celles conduites grâce aux nombreuses initiatives régionales ou enfin de celles induites par les maillages actifs, une évolution qualitative devient de plus en plus apparente. Le travail effectué par les réseaux auprès des Pme, et particulièrement les plus traditionnelles, commence à être reconnu. Au-delà de la simple distribution d'aides publiques, l'animation régionale les positionne comme un outil de développement au service des régions. Cette évolution continue d'être un objectif pour les prochaines années.

Organigramme du RDT



Les animateurs

Alsace

Carmen Muller
Tél : 03 88 65 54 68
Mél : rdt@alsace-technologie.fr

Auvergne

Elie Fréry
Tél : 04 73 28 64 01
Mél : mwarme@rdt-auvergne.org

Bretagne

Michel Kervoas
Tél : 02 99 67 42 05
Mél : rdt@bretagne-innovation.tm.fr

Champagne-Ardenne

Christophe Juppin
Tél : 03 26 68 29 97
Mél : rdt@champagne-ardenne-tech.fr

Franche-Comté

Christine Morel
Tél : 03 81 47 98 59
Mél : cmorel@fctt.asso.fr

Languedoc-Roussillon

Nouvelle association, courant de l'année 2003

Lorraine

Daniel Charlier
Tél : 03 87 36 16 16
Mél : attelor@cr-lorraine.fr

Nord-Pas de Calais

Jean-Marie Pruvot
Tél : 03 20 17 72 25
Mél : rdt@rdt5962.org

Haute-Normandie

Laurent Perrin
Tél : 02 35 88 41 68
Mél : rdthn@wanadoo.fr

Picardie

Patrick Edy
Tél : 03 22 91 77 48
Mél : rdt@rdt-picardie.org

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Daniel Dalby
Tél : 04 88 66 01 00
Mél : rdt@mediterranee-technologies.com

Aquitaine

Colette Amiel
Tél : 05 56 15 11 70
Mél : action@action.asso.fr

Bourgogne

Daniel Micard
Tél : 03 80 78 07 77
Mél : bourgogne.reseau@wanadoo.fr

Centre

Bernard Rosenzweig
Tél : 02 38 88 88 10
Mél : cdarras@aritt.asso.fr

Corse

Vanessa Santoni
Tél : 04 95 10 12 44
Mél : rdt.corse@wanadoo.fr

Ile-de-France

Jacques Larrouy
Tél : 01 44 61 72 30
Mél : reseau@idf-tech.net

Limousin

Annick Simaunaud
Tél : 05 55 42 60 81
Mél : rdtlim@mail.netsource.fr

Midi-Pyrénées

Valérie Randé
Tél : 05 62 11 51 91
Mél : rdt@miditech.net

Basse-Normandie

Jean-Pierre Larcher
Tél : 02 31 46 26 13
Mél : rdt@rdt-bn.org

Pays de la Loire

Christophe Guillaume
Tél : 02 28 01 90 50
Mél : rdt.pdl@spirite-rdt.org

Poitou-Charentes

Jacques-Gilles Vignaud
Tél : 05 49 54 55 64
Mél : c.guerin@rdtpc.org

Rhône-Alpes

Gérard Provost
Tél : 04 72 60 00 52
Mél : presence.rhonalp@wanadoo.fr

Animation Nationale

Hervé Le Blanc
Tél : 01 40 17 83 93
Mél : animation@rdt-france.org

RDT
Réseau de Développement Technologique

"Le Réseau de Développement Technologique est une initiative des ministères en charge de l'Industrie et de la Recherche dont le financement est assuré par l'Anvar, représentant l'Etat et les Conseils Régionaux."

Anvar - 43, rue de Caumartin - 75436 Paris Cedex 09
Tél : 01 40 17 83 78 - Fax : 01 40 17 85 69
Mél : animation@rdt-france.org
Internet : www.rdt-france.org

Directeur de la publication : Hervé Le Blanc
Conception et réalisation : Eliane guérin - RDT

Juillet 2003

